

Avis de constitution

SOCIETE « AMAZONE LIGHT SOLUTIONS » en abrégé « A.L.S »

Siège Abidjan, Cocody Deux-Plateaux Opera, à 100
m de la station PETROCI, lot 3895, ilot 248., Lot 3895, Ilot
248

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/03/2025 , et enregistrés au CEPICI le 11/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AMAZONE LIGHT SOLUTIONS » en
abrégé « A.L.S »

Objet : - Fournitures de bureau ;
- Bâtiment et travaux publics ;
- Entretien et réparation ;
- Electricité et informatique ;
- Diverses prestations de services.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody Deux-Plateaux Opera, à 100

m de la station PETROCI, lot 3895, ilot 248., Lot 3895, Ilot 248

Dirigeant(s) Mme KINA EPOUSE TANOH YAH DIANE OLGA
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-03745 du 04/04/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°21125/GTCA/RC/2025 du 04/04/2025

